

Nombre de membres

en exercice: 14

Séance du mardi 04 septembre 2012

L'an deux mille douze et le quatre septembre l'assemblée régulièrement convoquée le 29 août 2012, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Emmanuel RIEHL.

Présents : 11

Votants: 11

Sont présents: Emmanuel RIEHL, Claude SCHLOSSER, Jean MATHIEU, Véronique VATAUX, Damien KREMPP, Carmen DUBOIS, Françoise FOERSTER, Odile MANGEOL, Pascale PERNON, Alain PINOT, Emmanuel LANTZ

Représentés: Jacques HENRY, Jean-Luc MOMBERT

Excusés:

Absents: Ludovic MARECHAL

Secrétaire de séance: Claude SCHLOSSER

Objet: CESSION MOBILIER MAIRIE - DE 2012 65

Le maire rappelle au Conseil Municipal le remplacement du mobilier de bureau de la mairie et la possibilité de céder les anciens bureaux. Il précise qu'une annonce a été publiée et que les offres devaient être remises pour le 31 juillet 2012.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide la cession des anciens bureaux de la mairie à M. Vincent MAISSE pour un montant total de 120 €.

Pour : 12 **Abstention :** 0 **Contre :** 1

Objet: ATTRIBUTION MARCHES CONSTRUCTION ECOLE (lot 6a, 6b et 8a) - DE 2012 66

Le maire rappelle au Conseil Municipal le projet de construction d'un groupe scolaire et l'aménagement des espaces publics et la publication des appels d'offres le 09 mai 2012. La commission communale des marchés publics s'est réunie les 13 juin 2012 et 09 juillet 2012 pour procéder à l'ouverture des plis et l'analyse des lots 6a, 6b et 8a. La commission propose de retenir les entreprises suivantes :

N° lot	Désignation	Entreprise	CP Ville	Montant marché HT	Montant marché TTC
Lot 6a	Menuiserie extérieure bois	JUNG	67708 STEINBOURG	138 050,00 €	165 107,80
Lot 6b	Menuiserie intérieure bois	BONECHER	57280 SEMECOURT	73 554,37 €	87 971,03
Lot 8a	Plafond fibre de bois	PSIA	57130 ANCY SUR MOSELLE	20 667,00 €	24 717,73

Les montants des marchés indiqués concernant les offres de base pour tous les lots.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de valider les propositions de la commission communale des marchés publics et autorise le maire à signer les marchés.

Pour : 12 **Abstention :** 0 **Contre :** 1

Objet: CORRESPONDANT CNIL - DE 2012 67

Le maire rappelle la délibération du Conseil Municipal du 3 mai 2012 et le courrier de la CNIL du 4 juillet 2012.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal désigne :

- M. Emmanuel LANTZ, correspondant CNIL.

Pour : 13 **Abstention :** 0 **Contre :** 0

Objet: RAPPORT ANNUEL ELIMINATION DECHETS - DE 2012 68

Le maire présente au Conseil Municipal le rapport 2011 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets présenté par la CC2S.

Pour : 0 **Abstention :** 0 **Contre :** 0

Objet: RAPPORT GESTION SERVICE ASSAINISSEMENT - DE 2012_69

Le maire présente au Conseil Municipal le rapport 2011 sur la gestion du service d'assainissement présenté par la CC2S.

Pour : 0 Abstention : 0 Contre : 0

Objet: EMPLOIS SAISONNIERS ET CONTRACTUELS - DE 2012_70

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise le maire à recruter des saisonniers et contractuels pour les besoins des services (centres aérés).

Pour : 13 Abstention : 0 Contre : 0

Objet: SUPPRESSIONS POSTES - DE 2012_71

Le maire informe l'assemblée :

Il appartient à l'organe délibérant de la collectivité de décider de la suppression d'emploi après avis du comité technique paritaire.

Les suppressions d'emploi concernent des postes dont les taux horaires ont été modifiés.

Le conseil municipal après en avoir délibéré,

VU la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires ;

VU la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment son les articles 97 et 97 bis ;

VU l'avis du comité technique paritaire en date du :

- 1er septembre 2010 (poste d'ATSEM 1ère classe et poste d'éducateur des APS hors classe)
- 16 décembre 2010 (poste d'ATSEM 1ère classe)
- 6 juin 2012 (poste d'animateur) ;

Sur proposition du maire et considérant les créations de postes ;

DECIDE :

- de supprimer un emploi de :
 - ATSEM 1ère classe, à compter du 24 septembre 2010,
 - éducateur des APS, à compter du 24 septembre 2010,
 - ATSEM 1ère classe à compter du 7 janvier 2011,
 - animateur à compter du 21 juin 2012,

Pour : 13 Abstention : 0 Contre : 0

Objet: TARIF CONSULTATION REGISTRES - DE 2012_72

Le maire rappelle au Conseil Municipal la délibération du 1er juillet 2009 fixant les tarifs de consultation des registres d'état civil.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide la mise en place de la gratuité des recherches généalogiques.

Pour : 13 Abstention : 0 Contre : 0

Objet: DISSOLUTION DU SYNDYCAT INTERCO. DE GESTION DU COLLEGE DE LORQUIN - DE 2012_73

Le maire rappelle au Conseil Municipal la délibération du 1er mars 2011 décidant la dissolution du Syndicat Intercommunal de Gestion du Collège de Lorquin et le procès-verbal du Comité Directeur du 13 juin 2012 décidant la dissolution du Syndicat et précisant que les comptes restant à son bilan seraient repris par la commune de Lorquin.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal émet un avis favorable à la dissolution du Syndicat Intercommunal de Gestion du Collège de Lorquin et à la reprise des comptes restant à son bilan par la commune de Lorquin.

Pour : 13 Abstention : 0 Contre : 0

Objet: CONVENTION DE MISE A DISPOSITION - DE 2012 74

Le maire présente au Conseil Municipal la convention de mise à disposition de M. Marc HENRION à l'Institut Médico Educatif et Professionnel "Les Jonquilles" de Sarrebourg.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise le maire à signer cette convention.

Pour : 0 Abstention : 0 Contre : 13

Objet: CONVENTION D'AIDE A L'INVESTISSEMENT - DE 2012 75

Le maire présente au Conseil Municipal la convention d'aide à l'investissement de la Caisse d'Allocations Familiales de la Moselle, d'un montant de 112 500,00 €, pour la construction d'un accueil périscolaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise le maire à signer cette convention.

Pour : 13 Abstention : 0 Contre : 0

DIVERS

Mise à l'honneur de M. Jacky RESTIGNAT et de son équipe d'artificiers bénévoles, pour les belles prestations offertes à la population d'Abreschviller lors des fêtes nationales.

Fréquentation en hausse du plan d'eau d'Abreschviller : 5900 estivants recensés cet été !

La 1ère escadrille de maintenance hélicoptère du 1er RHC organise une épreuve de triathlon le mercredi 12 septembre 2012 dans le domaine communal d'Abreschviller. A cette occasion une présentation d'une gazelle du régiment posée sur le terrain de football, sera effectuée au profit des enfants des écoles et des habitants d'Abreschviller.